

Séminaire de Québec à abandonner aux Evêques de la Province ecclésiastique de Montréal, pour les frais d'administration de l'Université Laval à Montréal, la retenue sur les honoraires de messes de la Province de Montréal.

Le tout humblement soumis par celui qui se soucrit, dans les sentiments du plus profond respect et de la plus haute considération,

De Son Eminence,

Le Cardinal Préfet de la S. Congrégation de la Propagande,

Le très-obéissant et le très-dévot serviteur,

J. B. PROULX *père*

Vice-Rect. U. L. M.



N. B. — A la page 18 de ce mémoire, je disais que le nombre des Elèves qui suivaient les cours (tous les cours) de l'Université Laval à Québec était, en 1894, de 173, tandis qu'il est actuellement à Montréal de 650; et, à la page 53, je dis que les Elèves qui, cette même année 1894, suivaient à Québec les cours des Facultés de Théologie, de Droit et de Médecine, nombraient 166.

Il n'y a pas là, qu'on veuille bien le remarquer, de contradiction: car, dans ce dernier chiffre, je ne fais pas entrer (ce qui n'est pas nécessaire au point dont il s'agit) les 7 Etudiants à la Faculté des Arts. Pour vérification, voyez l'*Annuaire de l'Université Laval pour l'année académique 1894-95*, pages 30, 31, 32 et 33.

Peut-être est-il oiseux de faire ici cette remarque; mais je ne voudrais laisser aucun prétexte à ce que l'on puisse soulever le moindre soupçon sur la véracité, si minutieusement et si scrupuleusement recherchée, de mes avancés et de mes calculs.

— J. B. P.